



Compte-rendu synthétique de la réunion du conseil de l'école doctorale Matisse du 10 juillet 2012

Ont assisté à cette réunion (ou été excusés)

Jean-Marc Jézéquel (représenté par Éric Marchand), Lotfi Senhadji, Éric Pottier, Bachir Bekka, Jean-Marie Bonnin (représenté par Géraldine Texier), Nicoletta Tchou, Jean-François Hélard, Dominique Dehay, Godefroy Dang Nguyen (représenté par Géraldine Texier), Bernard Jouga, Jérôme Pagès, Michel Pierre, Laurent Le Coq, Ilham Ben Abbes, Bachir Habib (excusé), Ziad Khalaf (excusé), Pengfei Chen (excusé), Pierre Couedelo (excusé), Louis Grandboulan (excusé), Eduardo Motta Cruz (excusé), Jean-Dominique Meunier (excusé), Christian Brosseau (excusé), Pierre Cointe (excusé), Vincent Colin (excusé), Bertrand Braunschweig (représenté par Michel Hurfin), Valentin Patilea (représenté par Éric Lesage), César Viho, Jean-Marie Lion

Ordre du jour

- 1/ Recrutements 2012 sur contrats doctoraux MESR classiques (ordinaires et "politique doctorale") (analyse et approbation des classements proposés par les commissions EST, ISA, MAM, TSI)
- 2/ Sélection des candidatures Matisse au Prix de la meilleure thèse EADS
- 3/ Comité des thèses de l'école doctorale
- 4/ Mise à jour du règlement intérieur
- 5/ Informations et questions diverses

Lors de la réunion les points 1/ et 2/ ont été inversés pour permettre à Jean-François Hélard de participer à la discussion concernant les contrats MESR.

1/ Recrutements 2012 sur contrats doctoraux MESR classiques (ordinaires et "politique doctorale") (analyse et approbation des classements proposés par les commissions EST, ISA, MAM, TSI)

La ventilation des contrats MESR entre les 4 concours qui a été réalisée le 5 juin par une commission ad hoc repose sur les règles suivantes :

- 1/ pondération en fonction du potentiel HDR (50%) des thèses soutenues entre 2008 et 2011 (25%) et de la répartition en 2011 (25%)
- 2/ correctif compensant la différence observée entre le résultat obtenu l'année précédente et le calcul théorique (cette différence, appelée reste, si elle est positive (resp. négative), engendre un malus (resp. un bonus))
- 3/ mutualisation des contrats MESR classiques de l'INSA et de Rennes 1 (y compris les contrats « politique d'établissement » (allocations « Président » ou « Directeur INSA »))

Sous l'hypothèse de 25 contrats doctoraux (21 provenant de Rennes 1 dont 4 allocations « Président » et 4 de l'INSA dont 1 à 2 « Directeur INSA ») l'algorithme

donne la ventilation suivante : EST - 5 / reste : 0.11 # ISA - 12 / reste : -0.37 # MAM - 6 / reste : -0.57 # TSI - 2 / reste : 0.82

Jean-François Héliard, Directeur de la Recherche et s'exprimant au nom du Directeur de l'INSA de Rennes, précise que la démarche proposée par Claude Labit le 16 mai aux écoles doctorales, en accord avec l'INSA de Rennes est de mettre en commun les contrats doctoraux entre les 2 établissements INSA et UR1 mais "hors bonus contrat d'établissement", qui sont traités par chaque établissement puisque obtenus suite à leur propre négociation avec le Ministère et financés sur budget propre. Dans ce cas, le nombre de contrats doctoraux à répartir entre les 4 commissions est de 23 (soit 21 de Rennes 1 et 2 de l'INSA) si on intègre les 4 allocations Président Rennes 1 et de 19 (17 de Rennes 1 et 2 de l'INSA) si on n'intègre pas les 4 allocations Président Rennes 1.

Jean-Marie Lion indique qu'il est difficile de revenir sur ce principe de mutualisation puisque dès le début de la campagne 2012, au moment de l'appel de Rennes 1 pour les allocations « Président », les laboratoires l'ont accepté. Il ajoute qu'on ne pourrait écarter les allocations « Directeur INSA » de la mutualisation sans écarter symétriquement les allocations « Président ».

Le conseil est finalement invité à se déterminer entre deux propositions de ventilation, la proposition initiale (A) et une proposition (B) reposant sur une mutualisation partielle qui écarte les allocations « Président » et « Directeur INSA ». La proposition initiale remporte le plus grand nombre de suffrages avec 9 voies, 2 voies soutenant la proposition B (et 4 bulletins blancs ou nuls). Jean-Marie Lion n'a pas participé au vote.

Suite au conseil, une discussion entre l'IETR, l'IRISA et l'INSA est menée et aboutit le 12 juillet à l'accord EST-ISA suivant : cette année le concours ISA cède une place au concours EST mais, dans un souci d'équité et d'équilibre sur le long terme, cette modification impacte les concours 2013 avec un bonus de 1 pour le concours ISA 2013 (le reste ISA 2012 passe de -0.37 à -1.37) et un malus de 1 pour le concours EST 2013 (le reste EST 2012 passe de 0.11 à 1.11).

Classements proposés par les jurys et approuvés par le conseil (et intégrant l'accord EST-ISA du 12 juillet)

Concours TSI (Traitement du Signal et de l'Image, pôle LTSI) - jury : Guy Carrault, Mireille Garreau, Pascal Haigron, Fabrice Wendling

1 contrat Politique Scientifique Rennes 1

- COMMANDEUR FRÉDÉRIC (M), Fusion d'images multimodales pour le ciblage et la prédiction en radiothérapie pour cancer de la prostate, (RENNES1, LTSI, dir. : DE CREVOISIER RENAUD et al.)

liste complémentaire

2/ CORBIN NADEGE

3/ FARGEAS AURELINE

4/ ROHOU HERVE

5/ ALMASI ALIASI ALI

1 contrat général

- SANOKHO CUNKA BASSIROU (M), Guidage d'Instruments Flexibles en Environnement Dynamique pour l'Optimisation des Procédures Interventionnelles mini invasives, (RENNES1, LTSI, dir. : TOUMOULIN CHRISTINE et al.)

Concours MAM (Mathématiques, Applications et Modélisation, pôle IRMAR) jury : Bachir Bekka, Olivier Ley, Frank Loray, Valérie Monbet, Julien Sebag, Nicoletta Tchou, San Vu-Ngoc

1 contrat Politique Scientifique Rennes 1

- BOUETTE MARGOT (F), A la frontière des groupes de Baumslag-Solitar, (RENNES1, IRMAR, dir. : GUIRARDEL VINCENT et al.)

5 contrats généraux (6 noms en 1er rang car 2 sujets sont co-financés à 50% avec l'accord du VP-CS de Rennes 1)

- DAVY DAMIEN (M), Spécialisation et extension du pseudo-groupe de Galois d'un feuilletage, (RENNES1, IRMAR, dir. : CERVEAU DOMINIQUE et al.)

- GOBARD RONAN (M), Fluctuations autour de modèles de boules aléatoires, (RENNES1, IRMAR, dir. : BRETON JEAN-CHRISTOPHE et al.) 0.5 MESR et 05 Lebesgue

- PERTHAME EMELINE (F), Stabilité de la sélection de modèle pour l'analyse de données à haut débit en sciences du comportement, (AGROCAMPUS, IRMAR, dir. : CAUSEUR DAVID et al.)

- ROBERT GWEZHENEG (M), Codes tordus en caractéristique O. Applications au codage Espace-Temps, (RENNES1, IRMAR, dir. : LOIDREAU PIERRE et al.)

- SANTATRINIINA NIRINA (M), Thermomécanique des Milieux à Gradients appliquée aux substituts Osseux, (RENNES1, IRMAR, dir. : RAKOTOMANANA LALAONIRINA et al.) 0.5 MESR et 0.5 Lausanne

- VIET PHAN THANH (M), Sur l'existence d'extensions minimales de type AMLE, (INSA, IRMAR, dir. : LE GRUYER ERWAN et al.)

liste complémentaire

7/ NALDI SIMONE (M), Certificats de positivité à coefficients rationnels, (RENNES1, IRMAR, dir. : QUAREZ RONAN et al.)

8/ AUDIGIER VINCENT (M), Prise en compte des données manquantes en tableau multiple, (AGROCAMPUS, IRMAR, dir. : HUSSON FRANCOIS et al.)

Concours ISA (Informatique et Systèmes Aléatoires, pôle IRISA) - jury : Bruno Arnaudi, Frédéric Bimbot, Sandrine Blazy, Marie-Odile Cordier, Georges Dumont, Jean-Marc Jézéquel, Jean-Louis Pazat, Olivier Sentieys, Cesar Viho

1 contrat Politique Scientifique INSA

- BOUILLON MANUEL (M), Apprentissage incrémental et systèmes auto-évolutifs, application à la reconnaissance de gestes manuscrits, (INSA, IRISA, dir. : ANQUETIL ERIC et al.)

1 contrat Politique Scientifique Rennes 1

- CISSE SODA MAREME (F), Exploration of patterns extracted with data mining techniques from relational and geographical data, (RENNES1, IRISA, dir. : RIDOUX OLIVIER et al.)

9 contrats généraux

- BOUSSE ERWAN (M), Intégration et combinaison des techniques de V&V dans un contexte d'ingénierie système, (RENNES1, IRISA, dir. : BAUDRY BENOIT et al.)
- GHAZZAI LEILA (F), Replication and caching strategies for adaptive video streaming in future information-centric networks, (RENNES1, IRISA, dir. : RUBINO GERARDO et al.)
- GUICHAOUA CORENTIN (M), Modélisation structurelle d'informations audio par Graphes Relationnels Attribués Parcimonieux, (RENNES1, IRISA, dir. : BIMBOT FREDERIC et al.)
- HURIAUX CHRISTOPHE (M), Accélérateurs matériels embarqués reconfigurables avec reconfiguration dynamique efficace, (RENNES1, IRISA, dir. : SENTIEYS OLIVIER et al.)
- LAJOIE MAZENC PAUL (M), Systèmes de réputation distribué préservant la vie privée, (RENNES1, IRISA, dir. : ANCEAUME EMMANUEL et al.)
- SCAON ERWAN (M), Modèles et algorithmes pour l'assemblage de novo de génomes à forte redondance, (RENNES1, IRISA, dir. : LAVENIER DOMINIQUE et al.)
- SIMON ANCA-ROXANA (F), Structuration sémantique hiérarchique de collections vidéos, (INSA, IRISA, dir. : GRAVIER GUILLAUME et al.)
- SPICA RICCARDO (M), Autonomous vision-based two-hand manipulation strategies for humanoid robots, (RENNES1, IRISA, dir. : CHAUMETTE FRANCOIS et al.)
- WOLINSKI DAVID (M), Simulation microscopique de foule : développement et évaluation de modèles, (RENNES1, IRISA, dir. : DONIKIAN STEPHANE et al.)

liste complémentaire

10/ LENOTRE LIONEL (M), *Simulation of advection-diffusion processes in discontinuous media and application to geophysics*, (RENNES1, IRISA, dir. : ERHEL JOCELYNE et al.)

11/ KAAOUACHI MOHAMMED-HAMZA (M), *Algorithmique distribuée pour la mise-en-oeuvre du modèle de programmation chimique dans les infrastructures de service*, (RENNES1, IRISA, dir. : PRIOL THIERRY et al.)

12/ MABIN DAMIEN (M), *Le calcul haute performance à l'aide des algorithmes de détection de collision*, (INSA, IRISA, dir. : ARNALDI BRUNO et al.)

13/ LARSONNEUR ELISE (F), *High Throughput Genomic Data Compression*, (RENNES1, INRIA, dir. : LAVENIER DOMINIQUE et al.)

14/ MARTINEZ HERRERA SERGIO ERNESTO (M), *Guidage d'un robot porteur d'aiguille de biopsie par asservissement visuel échographique*, (RENNES1, IRISA, dir. : CHAUMETTE FRANCOIS et al.)

15/ GODEFROY ERWAN (M), *Intrusion Detection in Distributed Systems: Application to Cloud Computing*, (SUPELEC, IRISA, dir. : HURFIN MICHEL et al.)

Concours EST (Électronique, Signal et Télécommunications, pôle IETR) - jury : Maryline Hélard, Bernard Jouga, Tayeb Mohammed-Brahim, Éric Pottier, Ronan Sauleau, Bernard Uguen

1 contrat Politique Scientifique INSA (nom précisé après le conseil)

- RIDA EL CHALL (F), titre à préciser, (INSA, IETR, dir. : NOUVEL FABIENNE et al.)
0.67 MESR et 0.33 Labo

1 contrat Politique Scientifique Rennes 1

- CISSE FATOU (F), Intégration de matériaux agiles pour dispositifs hyperfréquences reconfigurables, (RENNES1, IETR, dir. : SAULEAU RONAN et al.)

4 contrats généraux

- LAHLOU NABIL (M), Extraction et caractérisation de la réponse polarimétrique d'un sol sous un couvert par tomographie SAR, (RENNES1, IETR, dir. : FERRO-FAMIL LAURENT et al.)

- LORANDEL JORDANE (M), Etude de l'efficacité énergétique des systèmes de communications numériques, (INSA, IETR, dir. : HELARD JEAN-FRANCOIS et al.)

- LEDUC CAROLE (F), Réseaux corporels sans fil en ondes millimétriques : antennes, propagation et interaction avec le corps, (RENNES1, IETR, dir. : SAULEAU RONAN et al.)

- BEBICHE SARAH (F), Technologie Microélectronique sur substrat flexible : du silicium à l'organique, (RENNES1, IETR, dir. : MOHAMMED-BRAHIM TAYEB et al.)

2/ Sélection des candidatures Matisse au Prix de thèse EADS

L'école doctorale a reçu 4 candidatures (2 de l'IRMAR en mathématiques, 1 de Telecom Bretagne en STIC et 1 de l'IETR (Supélec) dans la catégorie pluridisciplinaire). Les 4 dossiers sont d'un excellent niveau. Le conseil de l'école décide de retenir celui de Wassim JOUINI qui est le premier dossier présenté par l'IETR à ce prix.

3/ Comité des thèses de l'école doctorale

La nouvelle convention prévoit que le comité des thèses soit composé des 4 représentants des disciplines au conseil de Matisse, du directeur adjoint et du directeur.

Il est proposé d'acter dans le règlement intérieur que ce comité soit complété avec 4 experts (les 4 collègues qui y sont impliqués actuellement) car les représentants des disciplines seront les directeurs de laboratoire (ils l'ont demandé) et ces derniers n'auront peut-être pas le temps pour se consacrer au comité. Cette proposition est acceptée.

4/ Mise à jour du règlement intérieur

Il s'agit de faire quelques ajustements mineurs et formels du règlement pour que ce texte soit conforme aux nouvelles conventions qui définissent l'école et qu'il mentionne clairement le distinguo entre taux de direction et taux d'encadrement ainsi que les nouvelles compositions du conseil de direction (qui passe de 15 à 19 membres conformément à la nouvelle convention) et du conseil de l'école doctorale. Le conseil valide la mise à jour proposée (cf. nouvelle version en ligne à l'adresse

<http://partages.univ-rennes1.fr/files/partages/Services/ED-Matisse/Publications/reglement-interieur-matisse.pdf>.

5/ Informations et questions diverses

Bilan aide à la mobilité

1/ 2 aides Rennes Métropole à des doctorants de Matisse (11 demandes) :
Karol DESNOS de l'IETR (3 mois, Maryland (USA))
Richard RIOS PATINO (6 mois, de Colombie et qui vient au LTSI)
2/ Matisse proposait cette année 15 mois pré-répartis (800 euros/mois) (Centre Inria Rennes-Bretagne Atlantique = 2 mois, IETR = 4 mois, IRISA = 6 mois, IRMAR = 2 mois et LTSI = 1 mois). Tous sauf 1 ont déjà été attribués (et payés) :
Eugen Feller, équipe Myriad INRIA (2 mois, Berkeley)
Saber DAKHLI, IETR (2 mois, cotutelle avec Tunis)
Mariem ABID, IETR (2 mois, cotutelle avec Tunis)
Santiago VIDELA, IRISA (2 mois, Potsdam)
Oumarou ABDOU ARBI, IRISA (2 mois, Ouagadougou)
Mathilde LE BOUDIC JAMIN, IRISA (1 mois, Amsterdam)
Bastien MAUBERT, IRISA (1 mois, Chennai)
Grégory FUTHAZAR, IRMAR (1 mois, Manchester)
Emmanuel FOUOTSA, IRMAR (1 mois, Yaoundé)
Reste à attribuer 1 mois sur le contingent LTSI

Propositions de cours (complémentaires à ceux du CDI et des établissements)

Un appel a été lancé pour préparer les compléments scientifiques Matisse 2012-2013 selon la ventilation suivante :

- 24 à 30 heures de cours par des collègues de l'IETR
- 36 à 48 heures de cours par des collègues de l'IRISA et/ou l'INRIA
- 24 à 30 heures de cours par des collègues de l'IRMAR
- 12 à 24 heures de cours proposées par des collègues du LTSI

Seraient reconduits des compléments généraux déjà mis en place (anglais, épistémologie, histoire des sciences, didactique et d'économie).

Matisse continuera à soutenir les initiatives des doctorants (journée des doctorants de l'IETR, du LTSI, « Docteurs & Entreprises »...), des labos (Journées Louis Antoine, Informatique et Musique, Ecole Jeunes Chercheurs en Programmation, Tutorials on Nanotechnology CCMO-CNFM) ou des établissements (MMS...).

Proposition pour les 48 heures IRISA-INRIA

- 1/ Guillaume Aucher (MdC Univ. Rennes 1, chair Rennes 1/ Inria) et Sophie Pinchinat (Prof. Univ. Rennes 1) "Logiques modales pour les jeux et l'information" – 12 heures
- 2/ Ludovic Mé (Prof. Supelec) "Une introduction à la sécurité des systèmes d'information" – 12 heures
- 3/ Arnaud Tisserand (CR CNRS) "sécurité des cryptosystèmes matériels/logiciels face aux attaques physiques" – 6 heures

- 4/ Bruno Tuffin (CR Inria) "Cours sur la simulation de Monte Carlo" – 12 heures
5/ Bruno Tuffin (CR Inria) et Patrick Maillé (MdC Télécom Bretagne) "Cours sur l'économie des réseaux" – 6 heures

Proposition pour les 30 heures IRMAR

- 1/ Françoise Dal'bo : Des systèmes dynamiques pour étudier les formes quadratiques. Pour introduction à ce cours (article publié dans Pour la Science) 8 heures
2/ Florent Malrieu : Processus déterministes par morceaux : construction, évolution et applications – 8 heures
3/ Nicoletta Tchou : Equations de Hamilton-Jacobi et contrôle optimal. (en complément du cours de O. Ley et M. Camar-Eddine donné l'an passé) – 8 heures
4/ Serge Cantat : L'alternative de Tits – 6 heures (proposition qui est arrivée après le conseil)

Bilan ARED (selon les informations provisoires diffusées en juin par la Région)

En 2009 Matisse obtient 10,5 ETP ARED, en 2010 13 ETP et en 2011 10,5 ETP. Cette année elle en obtient 12,5 dont 3,5 étiquetés CominLabs. Ce dernier a obtenu aussi 1,5 ETP répartis en 1 LabSTICC et 0.5 LATIM.

Abrogation de la Circulaire Guéant

Espérons que cette mesure facilite l'insertion dans les entreprises des docteurs de l'école doctorale.

Dépôt des thèses en ligne

Le projet est très avancé à Rennes 1 et le dépôt en ligne devrait devenir systématique prochainement. A priori le système offrira la souplesse nécessaire pour différer ou limiter l'accès à des thèses dont le contenu a besoin d'être protégé (travaux en cours de soumission et non encore publiés, informations industrielles ou commerciales sensibles...).

La réflexion sur le dépôt des thèses en ligne est ouverte à l'INSA. Hervé Folliot (INSA, dir. Adjoint de SDLM) signale que certains établissements qui pratiquent le dépôt des thèses en ligne se sont dotés de logiciels qui réduisent le risque de mettre en ligne des thèses qui seraient des plagiat.

Remboursement à SDLM de l'avance faite en 2011

Matisse vient de rembourser 4659.7 euros à SDLM pour l'avance faite en 2011 et les factures Matisse réglées directement par SDLM :

- Avance (643.7 euros)
- Doctoriales 2011 (3335 euros)
- Nouveau chapitre de la thèse de BEAUMIN Cécile (381 euros)
- Participation Soirée NCT Speed Meeting 22-09-2011 (300 euros)

Missions complémentaires

Les doctorants et futurs doctorants de Matisse ont été informés des campagnes de recrutement de l'ENSAI (5 missions) et de Rennes 1 (59 missions).

Contrats doctoraux pour normaliens

6 normaliens (au moins) sont affectés à Matisse avec une ASN.

Doctoriales 2012

Du 3 au 7 décembre 2012 au Palais des Congrès de Lorient, portées par l'UBS.

Renouvellement du conseil de l'école doctorale

L'école doctorale débute le contrat 2012-2016. Le conseil de l'école doctorale va être renouvelé.

Voici les noms proposés par les directeurs de laboratoires (IETR, IRISA, IRMAR et LTSI) [c'est au président qu'il revient de nommer les représentants des différentes catégories en consultant les directeurs des unités (catégories 1 et 3) ou des établissements (catégories 2 et 4)].

1 - Pour les 4 représentants des disciplines :

- Electronique : Eric POTTIER (IETR)
- Informatique : Jean-Marc JEZEQUEL (IRISA)
- Mathématiques : Bachir BEKKA (IRMAR)
- Traitement du Signal : Lotfi SENHADJI (LTSI)

2 - Pour les 8 membres extérieurs :

- Jean-Dominique MEUNIER, Thomson R&D France, proposition IRISA, secteur industriel
- Patrick POTIER, DGA Maîtrise de l'Information (ex CELAR), proposition IETR, secteur industriel
- Guy RICHARD, Président de la société SYRLINKS (Bruz), proposition IETR, secteur industriel
- Jean-Jacques HENNIN, Directeur de la société ELDERIS, proposition LTSI, secteur industriel
- Sylvain BARRÉ, MCF-HDR Maths, UBS, proposition IRMAR, secteur académique
- Pierre COINTE, PR Info, école des Mines de Nantes, proposition IRISA, secteur académique
- Catherine MARQUE, PR TS, UTC, UMR CNRS, proposition LTSI, secteur académique
- Anne PHILIPPE, PR Maths, Nantes, proposition IRMAR, secteur académique

3 - Pour le représentant des personnels BIATOSS, nommé par le président de l'université de Rennes 1, parmi les personnels des unités, après avis des directeurs des unités

- Amar KACHENOURA, Ingénieur de Recherche (UR1) au LTSI

4 - Si ces noms étaient retenus il resterait au président de Rennes 1 à nommer les 8 représentants d'établissement, après avis des autres chefs des établissements

[porteur: Rennes 1 - co-accrédités: Rennes 2, Agrocampus Ouest, ENS Cachan, INSA, Supélec, Telecom Bretagne - associés: ENSAI et Centre INRIA Rennes Bretagne Atlantique (dont la convention d'association dit qu'un des 8 représentants soit de l'INRIA).

Prochain conseil (de l'école ou de direction)

Vendredi 30 novembre de 14h à 16h (date prévisionnelle)